



no 13

POUR DIFFUSION IMMEDIATE  
LE 3 MARS 1970

COLLABORATION ENTRE LE GOUVERNEMENT FEDERAL ET LE  
GOUVERNEMENT DU QUEBEC DANS LE DOMAINE DE L'AIDE

Monsieur Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, et monsieur Marcel Masse, Ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, annoncent que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec se sont mis d'accord pour entreprendre ensemble l'exécution d'un projet marocain de développement économique et social auquel le Canada s'est engagé à participer à la demande du Gouvernement du Maroc.

Cette nouvelle expérience de collaboration touchant un projet de développement international représente une heureuse initiative dans les relations fédérales-provinciales. Il s'agit d'une entreprise d'aménagement rural, au Nord du Maroc, dans la province de Tétouan. Ce projet s'insère dans un vaste plan de développement économique et rural du Rif occidental (DERRO), auquel plusieurs pays participent présentement.

Le Gouvernement du Canada assumera les frais de la participation canadienne à ce projet, y compris les traitements versés aux experts que le Gouvernement du Québec mettra au service de l'entreprise. L'entente intervenue entre Ottawa et Québec permettra de mettre en valeur la compétence technique et professionnelle des experts du Gouvernement du Québec.

Lorsque le Gouvernement du Canada a accepté de coopérer avec le Gouvernement du Maroc à la réalisation du projet DERRO-Tétouan, une mission d'experts canadiens, recrutés par les gouvernements fédéral et québécois, se rendit au Maroc en février 1968 afin de procéder à une étude préliminaire de ce projet. L'exécution du projet sera maintenant entreprise sur la base d'une collaboration étroite entre les deux gouvernements.

C'est à l'Agence canadienne de Développement international (ACDI) que le Gouvernement du Canada a confié la responsabilité de mettre en oeuvre la participation canadienne au projet DERRO-Tétouan et de négocier les modalités de cette mise en oeuvre avec les autorités marocaines, par l'entremise de l'Ambassade du Canada accréditée auprès du Royaume du Maroc.